

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SUITE À LOTS INFRUCTUEUX
PROCEDURE ADAPTEE

Marché de travaux de l'extension de la salle des fêtes de Bellevigny

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DE BELLEVIGNY – 1 Square Jeanne de Belleville – 85170 BELLEVIGNY, Tél. 02 51 41 11 17
Pouvoir adjudicateur : M. le Maire de la commune de Bellevigny

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne les travaux d'extension de la salle des fêtes de Bellevigny, sous la forme de marchés ordinaires. Les travaux font l'objet de huit lots et d'une tranche unique :

- Lot 1 : Terrassements – Gros-œuvre
- Lot 3 : Couverture - Étanchéité
- Lot 4 : Menuiseries intérieures bois et menuiserie extérieure aluminium
- Lot 5 : Cloisonnements – Isolation - Plafond
- Lot 6 : Carrelages
- Lot 7 : Peinture - Nettoyage

Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique des variantes en cohérence avec les caractéristiques décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

En tout état de cause, les variantes devront être accompagnées et motivées d'un descriptif précis, avec leur mise en œuvre détaillée. Toute proposition de variante qui ne respecte pas les exigences minimales et les limites imposées sera rejetée. En cas de variante, les DPGF, mémoire technique, fiches techniques, planning détaillé doivent être distincts.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire.

Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Le délai global d'exécution des travaux est de six mois décomposé comme suit :

- deux mois de préparation
- quatre mois de chantier

La fin de chantier est prévue pour le 30 septembre 2022.

Lieux des travaux : Place de l'hôtel de ville à Bellevigny.

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix de l'offre : 60 %
- Valeur technique et méthodologie de l'offre : 40 %

7) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **le 15 avril 2022 – 12 heures 00** dans les conditions fixées dans le DCE
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : M. Texier, directeur général des services – 02 51 41 11 17

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme
<https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 23 mars 2022